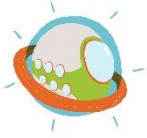


## Critères de sélections et règlement intérieur et de fonctionnement du prix de l'innovation accessible du Tactilab et d'Inclusiv'events



### Capsule Acc'ESS

#### Critères de sélections

Pour toutes les personnes souhaitant candidater à la capsule Acc'ESS se référer au règlement intérieur ci-dessous.

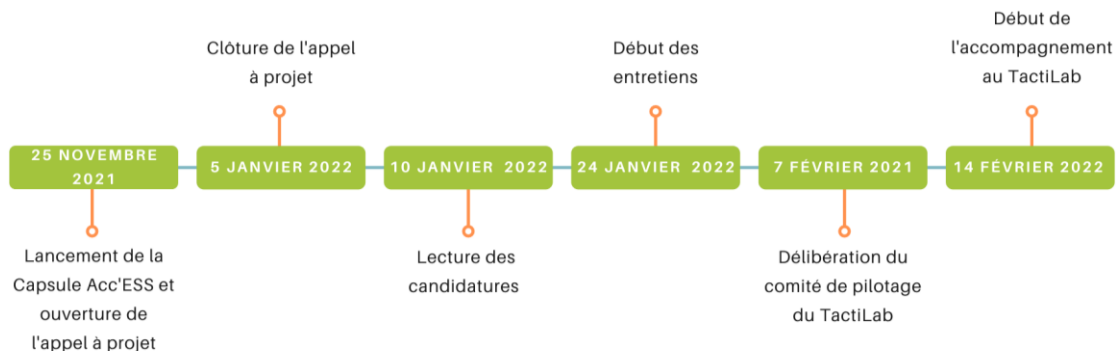
Vous souhaitez participer à la Capsule Acc'ESS en proposant votre projet, il est important que celui-ci réponde aux critères d'éligibilités présents :

- Vous devez être un entrepreneur
- Votre projet est déjà bien avancé, il n'est plus au stade de l'idée.
- Votre projet doit s'adapter aux caractéristiques des machines présentes dans le TactiLab, se référer à la liste des machines ci-dessous.
- Vous devez avoir pris connaissance de toutes les conditions particulières dans le règlement intérieur

#### Procédure de sélection :

### PROCÉDURE DE SÉLECTION

#### Capsule Acc'ESS



- Lancement de l'appel à projet : 25 novembre
- Envoie des candidatures du 25 novembre au 1<sup>er</sup> janvier
- Lecture des dossiers de candidature : 1<sup>er</sup> janvier au 15 janvier
- Entretien avec les candidats sélectionnés : 15 janvier au 31 janvier
- Délibération du comité de pilotage du TactiLab : 31 janvier au 4 février
- Début de l'accompagnement : lundi 7 février



### **Les machines et logiciels du TactiLab :**

- Imprimante 3D dépôt de fils (**Fused Deposition Modeling**). Ultimaker 2, plateau qui permet d'imprimer un projet de maximum : 230 x 225 x 205 mm
- Imprimante 3D Résine 200mmx200x410mm
- Découpe laser CO2 avec un plateau 730mmx430mm ( certaines matières sont déconseillées, voire interdites comme : le miroir, tout ce qui est métallique, certains plastiques.)
- Découpe vinyle : laize de 35cm
- Matériel électronique : Raspberry Py, Arduino, poste à souder
- Petits matériels : dremel, scie sauteuse, machine à coudre, visseuse...
- Utilisation des logiciels libres comme Inkscape, Tinkercad, "Freecad"

### **Règlement intérieur :**

Le présent règlement intérieur a pour objet de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs afin d'organiser la Capsule Acc'ESS dans l'intérêt de tous. **La MIETE** assure par le biais de la MAIF ses locaux, les machines du TactiLab et ses membres, numéro de sociétaire 3601054K.

Le candidat s'engage à :

- Suivre l'intégralité de l'accompagnement qu'il bénéficiera, il s'engage donc à informer le TactiLab de toute situation susceptible d'affecter le déroulement normal de la Capsule Acc'ESS. L'accompagnement de la fabmanageuse à la réalisation du projet du candidat a pour but de le rendre le plus universellement accessible.
- Faire figurer le logo du TactiLab sur les supports de communication du projet mené grâce à la Capsule Acc'ESS
- Laisser l'espace propre et rangé après son utilisation.
- Ne pas utiliser les machines du TactiLab sans la présence de la Fabmanageuse.
- S'il n'a pas les compétences nécessaires le candidat s'engage à suivre une formation offerte par le TactiLab pour augmenter ses compétences et gagner en autonomie sur la réalisation du projet.
- Utiliser des logiciels libres pour dessiner son projet
- Documenter son projet sur le wiki du TactiLab
- Financer les matériaux nécessaires pour la mise en place de son projet
- Autoriser la MIETE à promouvoir son projet en laissant un exemplaire



La MIETE s'engage à :

- Effectuer deux jours d'accompagnement sur le projet pour rendre accessible leur prototype. L'accompagnement est découpé en quatre demies journées qui alternent temps collectif et individuel.
- Proposer à l'ensemble de sa communauté de tester le projet du candidat et de lui faire des retours pour l'ajuster si besoin.
- Etre un support technique et de conseils sur les différentes phases de réalisation et d'ajustement dans le cadre de l'accessibilité.
- Mettre à disposition le matériel pour la bonne mise en œuvre du projet
- A faire la promotion du projet lors ces événements